



Communiqué de presse

5 juin 2005

## **Triste confirmation de la nécessité du contrôle des poids lourds**

**A nouveau, un camion a pris feu dans un tunnel alpin, celui du Fréjus où deux personnes ont perdu la vie dans des circonstances dramatiques. Ceci démontre une fois de plus la nécessité de transférer sur le rail le trafic des marchandises à travers les Alpes, tout comme celle des contrôles de sécurité des poids lourds.**

Comme au tunnel du Mont-Blanc en 1999 ou au tunnel du Gothard en 2001, un camion au long cours a pris feu. Il transportait des pneus de Belgique en Italie. Quelle était la rationalité de ce transport ? Devait-il impérativement se faire par la route ? Toujours est-il que deux personnes sont décédées, et que d'autres n'ont eu la vie sauve que grâce à la réaction rapide du chauffeur.

Sur tous les axes de transit les populations subissent des nuisances importantes. Elles tentent autant que possible de se faire entendre des autorités politiques, mais celles-ci refusent d'empoigner le taureau par les cornes. Même en Suisse, où un article constitutionnel prévoit que le trafic des marchandises à travers les Alpes se fassent sur le rail, le gouvernement prévoit de repousser ce transfert à ... 2020, soit plus de 25 ans après l'acceptation de l'article constitutionnel par le peuple.

Il est inacceptable que le transport des marchandises se fasse au détriment de la sécurité et de la santé de la population. L'Initiative des Alpes demande d'une part que la priorité soit donnée au rail, et d'autre part que les normes de sécurité et de pollution des camions soient renforcées. Il est impératif que les centres de contrôle prévus pour les poids lourds sur les axes alpins entrent en fonction au plus vite et qu'ils filtrent efficacement les camions potentiellement dangereux. Si dans les Grisons le centre de contrôle est désormais actif, ce n'est pas encore le cas ni d'Uri, ni du Tessin, ni du Valais.

### **Pour des informations complémentaires :**

Georges Darbellay, coordinateur romand de l'Initiative des Alpes, 079 280 54 08

[www.initiative-des-alpes.ch](http://www.initiative-des-alpes.ch)